

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - AVRIL 2013

Agir pour les Odonates : l'essentiel du Plan national d'actions 2011-2015



Le Plan national d'actions (PNA) en faveur des Odonates (Libellules et Demoiselles menacées) a été lancé en 2011 par le Ministère en charge de l'Écologie. Il est coordonné par la Direction régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement du Nord-Pas-de-Calais. Ce PNA est animé par l'Office pour les insectes et leur environnement (Opie) avec le soutien de la Société française d'Odonatologie (SfO).

Rédigée conjointement par les deux partenaires, la plaquette de synthèse du Plan national d'actions vient d'être éditée afin de promouvoir le PNA et ses actions. Cette brochure est destinée à être diffusée auprès des institutions et structures locales en lien avec les problématiques de conservation des Odonates et de leurs habitats (Agences de l'Eau, Conseils régionaux, Conseils généraux, DDT, Onema, ONCFS, PNR, Espaces protégés, Syndicat de rivières, etc.).

Son contenu est accessible à un large public qui pourra ainsi découvrir au fil des 20 pages de texte richement illustrées, les thèmes généraux liés à la mise en œuvre de ce Plan : où et comment vivent et les libellules ? Pourquoi déployer un PNA pour préserver les Libellules et leurs habitats ? Quelles sont les 18 espèces concernées par ce Plan d'actions et quelles menaces pèsent sur l'ensemble de ces dernières ? Enfin, la plaquette présente un exemple concret d'action transversale de ce Plan en décrivant succinctement le protocole du Suivi temporel des libellules (STELI) qui permettra d'établir des tendances sur l'évolution des populations de ces insectes emblématiques de nos zones humides.

Télécharger la plaquette

<http://odonates.pnaopie.fr/ressources/plaquette>

Pour plus de renseignements

Courriel : pna@insectes.org - Tél. : 01.30.44.51.33

<http://odonates.pnaopie.fr>



Leucorrhinia caudalis – X. Houard – Opie-SfO